



**PRÉFET  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
Service de coordination des politiques interministérielles  
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique**

Amiens, le **15 OCT. 2025**

**Installations classées pour  
la protection de l'environnement**

Le préfet de la Somme donne acte au SMIRTOM PICARDIE OUEST TRINOVAL, dont le siège social et le site sont situés au chemin rural n°3 « Les Corbières » à Thieulloy-L'Abbaye, des éléments transmis dans les dossiers de porter à connaissance des 26 juillet 2023 et 9 février 2024 relatifs à l'unité de combustion du site.

Ces modifications sont sans incidence sur le classement des installations et les prescriptions applicables du site restent en vigueur. Les dispositions de l'arrêté ministériel du 3 août 2018, et notamment son article 2 relatif aux nouvelles unités de combustion, s'appliquent.

Le présent donné acte pourra être opposé au SMIRTOM PICARDIE OUEST TRINOVAL lors des contrôles qui seront réalisés par l'inspection des installations classées.

Pour le préfet et par délégation,  
Le chef de service

Gaëtan COUPLET

Copie à

Monsieur le maire de Thieulloy-L'Abbaye  
Monsieur le directeur régional de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France

51, Rue de la République

80020 AMIENS Cedex 9

Tél : 03 22 97 80 80

Mél : [pref-environnement@somme.gouv.fr](mailto:pref-environnement@somme.gouv.fr)